

2026



HONORAIRES DE VENTE d'un bien à usage résidentiel

TAUX FIXE : 4,5% TTC

Forfait minimum de 8 000€ TTC

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf mention contraire dans le mandat.
Les honoraires sont calculés sur le prix final du bien et sont inclus dans le prix de vente.

* TVA au taux en vigueur : 20%

 **06 31 48 16 20**

 **contact@rosey-immobilier.fr**

SAS MATCHA Siren 993111095 - R.C.S. Bordeaux 993 111 095

Carte professionnelle N°CPI33012025000000116 CCI de Bordeaux-Gironde - Assurance RC Pro : MMA IARD